

Règlement du vide-ardoire

l'inscription et la réservation sont nécessaires et seront validées par l'envoi du règlement signé et préalablement téléphoner

montant fixé à 10€ la table – emplacement portant non fourni 4€

- possibilité de louer un portant : 4€

le vide-ardoire est réservé aux particuliers non professionnels

sont interdits à la vente objets neufs et tout produit prohibé par la législation en vigueur

à la fin du vide-ardoire l'emplacement doit être laissé propre

inscriptions accompagnées du règlement et des documents

nécessaires seront pris en compte

Aucune somme versée ne sera remboursée

Dès l'installation terminée les voitures devront être garées sur le parking de l'école

L'Association se décharge de toute responsabilité quant aux accidents, éventuels

dégradations ou vol de matériel exposé.

La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute

personne manquant à ce règlement pourra être exclue.

Les tables sont fournies par l'association, café et brioche sont offerts le matin

L'association vous propose à midi une assiette froide et dessert pour 10€ ou un sandwich jambon-beurre à 3,50 € payable à l'inscription

2 tables et portant maxi par personne **DIMANCHE 16 Octobre 2022**

Nom : Prénom :

Adresse :

Titulaire de la pièce d'identité n° :

N° de tél : Profession :

Je réserve : tables portant portant sup.

Assiette froide sandwich

Soit un total de

Pièces jointes : photocopie carte d'identité recto verso

Le bulletin d'inscription avec règlement : chèque à l'ordre de :

ASSOCIATION 'POURQUOI PAS' et à envoyer chez

M. GIRARDEY Claude – 72 rue principale

St GERMAIN-LE-CHATELET - 90 110 –

Tel : 06 67 79 59 96

Je déclare avoir pris connaissance du règlement :

Fait à le signature

Limite de réservation : 11 Octobre 2022